

DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS CANTON BREBIERES	REPUBLIQUE FRANCAISE COMMUNE D'HAMBLAIN LES PRES Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
<u>Nombre de membres</u> <u>en exercice:</u> 11 <u>Présents :</u> 11 <u>Votants:</u> 11 <u>Représentés:</u> 0	Séance du 17 septembre 2026 Le dix-sept septembre deux mille vingt-six, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances. Sous la Présidence de Patrick DEREGNAUCOURT, Président. En suite de convocation en date du 10 septembre 2026. Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie. <u>Sont présents:</u> Patrick DEREGNAUCOURT, Jérémy DITTE, Marie-Claude COUPE, Bernard LETURCQ, Régis GRAS, Dominique VINCART, Martial PERU, Sandrine HUMEZ, Clémentine COTTINET, Jonathan DERNONCOURT, Alice LAPORTE <u>Représentés:</u> <u>Excuses:</u> <u>Absents:</u> <u>Secrétaire de séance:</u> Jérémy DITTE

Objet: Aménagement du SAS entre la salle des fêtes et la salle annexe - DE 2026 42

Monsieur le Maire informe les élus que le projet de SAS entre la salle des fêtes et la salle annexe a été soulevé plusieurs fois en réunion.

Une demande de devis a donc été réalisée :

- Art et fenêtres : 7 641.67 € HT
- Tryba : 8 320.26 € HT
- SASU Duquesne Artisan Menuisier : 9 587.53 € HT

Ce type de travaux peuvent faire l'objet de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FARDA.

Après étude des devis et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décident de valider le devis avec la société Art et Fenêtres pour un montant de 7 641.67 € HT.
- autorisent M le Maire à signer le devis correspondant.
- autorisent M le Maire à effectuer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Pas de Calais au titre du FARDA.
- autorisent M le Maire à mandater les factures relatives à ce projet.



Fait et délibéré les jour, mois, an susdits,

Président

Le Secrétaire

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 21 septembre 2026

Et de la publication le 21 septembre 2026

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026

Date de reception de l'AR: 21/09/2026

062-216204057-DE_2026_42-DE

A G E D I

